
Fiches

Population



Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer.

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

| | |
|------|--|
| ... | Résultat non disponible |
| /// | Absence de résultat due à la nature des choses |
| e | Estimation |
| p | Résultat provisoire |
| r | Résultat révisé par rapport à l'édition précédente |
| n.s. | Résultat non significatif |
| € | Euro |
| K | Millier |
| M | Million |
| Md | Milliard |
| Réf. | Référence |

2.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2016, la France compte 66,6 millions d'habitants, dont 64,5 millions en métropole et 2,1 millions dans les cinq départements d'outre-mer. La population française a augmenté de 247 000 personnes en 2015 (+ 0,4 %). Comme par le passé, cette croissance est essentiellement portée par le **solde naturel** (+ 200 000), même si celui-ci est le plus bas enregistré depuis 1976. Le **solde migratoire** reste relativement faible (+ 47 000).

En 2015, 800 000 bébés sont nés en France, soit environ 19 000 de moins qu'en 2014 (- 2,3 %). Cette baisse s'explique par la diminution de la population féminine en âge de procréer et la légère baisse de la fécondité. Le nombre de femmes de 20 à 40 ans, en âge de procréer, décroît en effet régulièrement depuis 1995 : elles étaient 9,3 millions en 1995, 9,0 millions en 2000 et 8,5 millions en 2015. Par ailleurs, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** est en léger recul en 2015, à 1,96 enfant par femme, contre 2,00 en 2014. Cette baisse de la fécondité concerne les femmes de moins de 35 ans. D'une part, les taux de fécondité des moins de 30 ans poursuivent leur tendance à la baisse amorcée à la fin des années 1970, et diminuent même un peu plus fortement en 2015. D'autre part, la fécondité des femmes de 30 à 34 ans, qui était stable depuis 2009, diminue également en 2015. En revanche, celle des femmes plus âgées n'a pas varié. En 2015, l'âge moyen des mères à l'accouchement poursuit sa hausse : il atteint 30,4 ans, soit + 0,8 an en 10 ans.

En 2015, la France a enregistré 600 000 décès, soit une augmentation de 41 000 (+ 7,3 %) par rapport à 2014, après deux années de recul. Il s'agit du niveau le plus

élevé depuis l'après-guerre. L'arrivée des générations plus nombreuses aux âges où la mortalité est élevée augmente mécaniquement le nombre des décès. Les années précédentes, cette hausse était atténuée ou plus que compensée par la baisse de la mortalité par âge. En 2015, au contraire, les taux de mortalité se sont accrus, particulièrement aux âges élevés. Cette hausse de la mortalité est liée principalement à des conditions épidémiologiques et météorologiques peu favorables : épisode grippal long et de forte intensité pendant les trois premiers mois de l'année et période caniculaire en juillet.

L'**espérance de vie à la naissance** diminue en 2015 : - 0,3 an pour les hommes et - 0,4 an pour les femmes. Ce recul s'explique pour l'essentiel par la hausse de la mortalité après 65 ans. Dans les conditions de mortalité de 2015, un homme vivrait en moyenne 78,9 ans et une femme 85,0 ans. L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes continue de se réduire, passant de 8,1 ans en 1995 à 6,1 ans en 2015.

L'espérance de vie à 60 ans diminue également. En 2015, à cet âge, les femmes peuvent espérer vivre encore en moyenne 27,3 ans contre 27,7 ans en 2014 et les hommes 22,9 ans contre 23,1 ans en 2014.

Au 1^{er} janvier 2016, la France compte 24,6 % d'habitants âgés de moins de 20 ans et 18,8 % d'habitants âgés de 65 ans ou plus. Si la part des jeunes est stable, celle des plus âgés a augmenté de 3 points depuis le 1^{er} janvier 2000. La progression s'accélère depuis 2011, année où la première génération nombreuse du *baby-boom* (née en 1946) a atteint ses 65 ans. ■

Définitions

Le **solde naturel** désigne la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Le **solde migratoire** désigne la différence entre les entrées et les sorties du territoire.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** correspond à la somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération fictive de femmes qui auraient pendant leur vie féconde (15-50 ans) les taux de fécondité par âge de l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** mesure la durée de vie moyenne ou l'âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2015 - Le nombre de décès au plus haut depuis l'après-guerre », *Insee Première* n° 1581, janvier 2016.
- « 559 300 personnes décédées en France en 2014 : moins de décès qu'en 2012 et 2013 », *Insee Focus* n° 36, octobre 2015.
- Voir aussi : *fiches 5.3 et 6.1.*

1. Évolution générale de la situation démographique

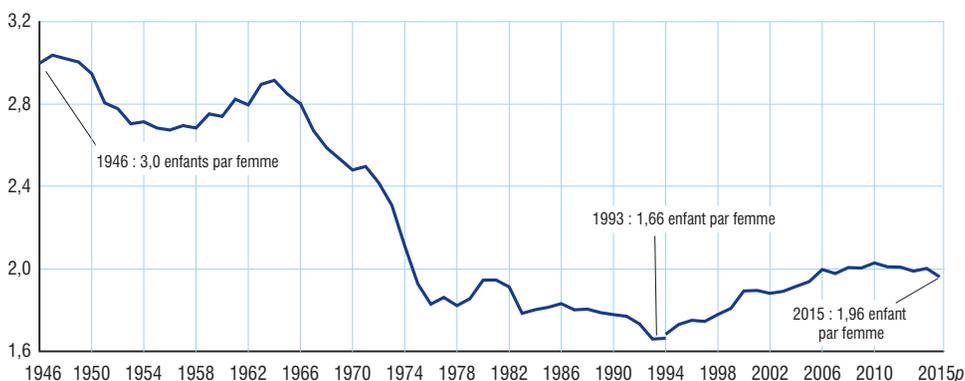
en milliers

| Année | Population au 1 ^{er} janvier | Naissances vivantes | Décès | Solde naturel | Solde migratoire évalué | Ajustement ¹ |
|-------------------|---------------------------------------|---------------------|---------|---------------|-------------------------|-------------------------|
| 1995 | 59 281 | 759,1 | 540,3 | 218,7 | 42,2 | - 54,1 |
| 2000 | 60 508 | 807,4 | 540,6 | 266,8 | 72,0 | + 94,5 |
| 2005 | 62 731 | 806,8 | 538,1 | 268,7 | 92,2 | + 94,5 |
| 2010 | 64 613 | 832,8 | 551,2 | 281,6 | 38,9 | + 0,0 |
| 2011 | 64 933 | 823,4 | 545,1 | 278,3 | 29,5 | + 0,0 |
| 2012 | 65 241 | 821,0 | 569,9 | 251,2 | 72,3 | + 0,0 |
| 2013 | 65 565 | 811,5 | 569,2 | 242,3 | 47,0 p | + 0,0 |
| 2014 hors Mayotte | 65 854 p | 811,4 | 558,7 | 252,7 | 47,0 p | + 0,0 |
| 2014 y c. Mayotte | 66 074 p | 818,6 | 559,3 | 259,3 | 47,0 p | + 0,0 |
| 2015 | 66 381 p | 800,0 p | 600,0 p | 200,0 p | 47,0 p | + 0,0 |
| 2016 | 66 628 p | ... | ... | ... | ... | ... |

1. Composante fictive de la variation de population qui permet d'assurer la cohérence entre résultats du recensement, solde naturel et solde migratoire.
Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. Indicateur conjoncturel de fécondité



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1994, France hors Mayotte à partir de 1994, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population (résultats provisoires arrêtés à fin 2015).

3. Espérance de vie à la naissance et à 60 ans

en années

| | À la naissance | | À 60 ans | |
|--------|----------------|--------|----------|--------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 1995 | 73,8 | 81,9 | 19,7 | 24,9 |
| 2000 | 75,2 | 82,8 | 20,4 | 25,6 |
| 2005 | 76,7 | 83,8 | 21,4 | 26,4 |
| 2006 | 77,1 | 84,2 | 21,8 | 26,7 |
| 2007 | 77,4 | 84,4 | 21,9 | 26,9 |
| 2008 | 77,6 | 84,3 | 22,0 | 26,8 |
| 2009 | 77,7 | 84,4 | 22,2 | 27,0 |
| 2010 | 78,0 | 84,6 | 22,4 | 27,1 |
| 2011 | 78,4 | 85,0 | 22,7 | 27,4 |
| 2012 | 78,5 | 84,8 | 22,6 | 27,2 |
| 2013 p | 78,7 | 85,0 | 22,8 | 27,3 |
| 2014 p | 79,2 | 85,4 | 23,1 | 27,7 |
| 2015 p | 78,9 | 85,0 | 22,9 | 27,3 |

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Lecture : en 2015, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est de 22,9 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge, au-delà de 60 ans, observées en 2015.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4. Évolution de la population par tranche d'âge

en %

| | Répartition par âge | | | |
|---------------------|---------------------|-------------|-------------|----------------|
| | Moins de 20 ans | 20 à 59 ans | 60 à 64 ans | 65 ans ou plus |
| 1995 | 26,4 | 53,7 | 5,0 | 14,9 |
| 2000 | 25,8 | 53,8 | 4,6 | 15,8 |
| 2005 | 25,3 | 54,0 | 4,4 | 16,3 |
| 2006 | 25,1 | 54,0 | 4,5 | 16,4 |
| 2007 | 25,0 | 53,8 | 4,9 | 16,3 |
| 2008 | 24,9 | 53,4 | 5,3 | 16,4 |
| 2009 | 24,8 | 53,0 | 5,7 | 16,5 |
| 2010 | 24,8 | 52,6 | 6,0 | 16,6 |
| 2011 | 24,7 | 52,3 | 6,3 | 16,7 |
| 2012 | 24,6 | 52,0 | 6,3 | 17,1 |
| 2013 p | 24,5 | 51,6 | 6,3 | 17,6 |
| 2014 p hors Mayotte | 24,5 | 51,3 | 6,2 | 18,0 |
| 2014 p y c. Mayotte | 24,6 | 51,2 | 6,2 | 18,0 |
| 2015 p | 24,6 | 50,9 | 6,1 | 18,4 |
| 2016 p | 24,6 | 50,5 | 6,1 | 18,8 |

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population.

2.2 Ménages et familles

En 2013, en France, 64,1 millions de personnes habitent dans 28,5 millions de résidences principales, constituant autant de **ménages**. La taille des ménages diminue depuis les années 1970 (2,2 personnes en moyenne en 2013 contre 3,1 en 1968), en lien notamment avec le vieillissement de la population et la plus grande fragilité des unions.

De 1990 à 1999, la part de personnes vivant en couple a nettement baissé avant 65 ans. Cette baisse se poursuit après 1999, en particulier entre 40 et 60 ans, de façon comparable à chaque âge pour les deux sexes ; toutefois, les hommes de moins de 25 ans vivent un peu plus souvent en **couple** en 2013 que leurs homologues de 1999 (respectivement 16 % et 15 % des 20-24 ans). Les seniors, quant à eux, vivent plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant du fait de l'allongement de l'espérance de vie.

La baisse du nombre de mariages se poursuit : 241 000 ont été célébrés en 2014 dont 10 500 entre personnes de même sexe, contre 274 000 en 2007. Le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) atteignait 206 000 en 2010, puis a baissé fortement en 2011 à 152 000 pour des raisons fiscales. Il est remonté à 173 700 en 2014, dont 6 300 entre personnes de même sexe. En 2011, 1,4 million de personnes sont pacées, soit 4 % des personnes majeures se déclarant en couple. Pour les 200 000 personnes en couple de même sexe, cette part dépasse 40 %.

En 2013, 35 % des ménages sont constitués d'une seule personne ; ils regroupent 16 % de la population, contre 13 % en 1999. Avant 50 ans, les personnes habitant seules dans leur logement

sont surtout des hommes, mais les femmes sont largement majoritaires après 75 ans (huit sur dix), celles-ci survivant souvent à leur conjoint. La part des ménages constitués d'un couple sans **enfant** au domicile a également augmenté (25,7 % en 2013 contre 24,5 % en 1999). Dans ce dernier cas, le vieillissement de la population est largement en cause.

En 2013, 28 % des ménages comptent au moins un enfant mineur vivant avec un ou deux parents (voire un beau-parent). Sur les 8,0 millions de familles avec enfant(s) de moins de 18 ans, 1,8 million sont des **familles monoparentales**, soit 22 %. Cette part a fortement augmenté depuis 1999 où elle atteignait 17 %. Dans 84 % des cas, les enfants résident (ou résident principalement) avec leur mère. Les familles monoparentales comptent en moyenne moins d'enfant(s) au domicile que les couples avec enfant(s) (1,6 mineur contre 1,8). Ainsi, en 2013, 6 familles monoparentales sur 10 ne comptent qu'un enfant mineur, contre 4 sur 10 pour les couples avec enfant(s). En parallèle, la part des familles nombreuses diminue. En 2013, 16,5 % des familles avec enfant(s) comprennent au moins trois enfants mineurs au domicile contre 18 % en 1999.

En 2011, en France métropolitaine, 75 % des enfants mineurs vivant en famille résident avec leurs deux parents, 18 % au sein d'une famille monoparentale et 7 % avec un parent et un beau-parent. Les familles recomposées constituent 9 % des familles avec enfant(s) mineur(s) et regroupent 1,5 million d'enfants mineurs, dont 530 000 issus de l'union actuelle (soit un peu plus d'un tiers). ■

Définitions

Un **ménage**, au sens du recensement, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. 1,5 million de personnes vivent « hors ménage » : marinières, sans-abri et personnes en habitation mobile ou en communauté (maisons de retraite, résidences universitaires, etc.). Un enfant en résidence alternée est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le premier jour de collecte de l'enquête de recensement. Un ménage « **complexe** » est un ménage où coexistent au moins deux des configurations suivantes : personne seule, couple avec ou sans enfant(s), famille monoparentale.

Pour étudier la composition des familles, on utilise la définition d'un « **couple** au sein d'un ménage » : un homme et une femme vivant dans la même résidence principale, qu'ils soient ou non mariés.

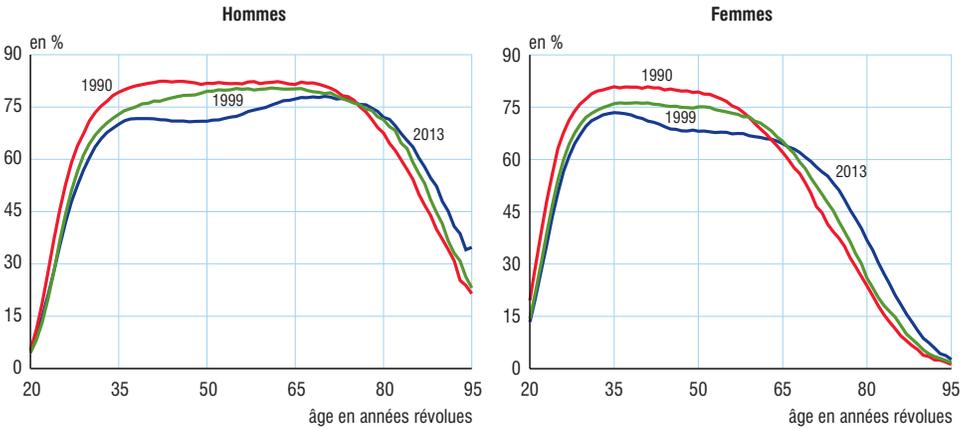
Un **enfant** désigne toute personne légalement célibataire n'ayant ni conjoint ni enfant au domicile et qui vit avec au moins un de ses parents.

Une **famille monoparentale** comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants.

Pour en savoir plus

- « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- « Hommes et femmes vivant en couple en 2009, 1999 et aux recensements précédents », *Document de travail* n° F1405, Insee, juin 2014.
- « Le profil des pacés », *Infostat Justice* n° 126, février 2014.
- « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1470, octobre 2013.
- « Le couple dans tous ses états », *Insee Première* n° 1435, février 2013.

1. Proportion d'hommes et de femmes vivant en couple selon l'âge



Champ : France hors Mayotte, population totale.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart), 1999 et 2013 (exploitations complémentaires).

2. Ménages et population des ménages

| | Nombre de ménages | | | | Nombre de personnes | | | |
|--|-------------------|---------------|---------------|--------------|---------------------|---------------|---------------|--------------|
| | 1990 | 1999 | 2013 | | 1990 | 1999 | 2013 | |
| | | | en milliers | en % | | | en milliers | en % |
| Ménage composé uniquement | | | | | | | | |
| d'un homme seul | 10,1 | 12,4 | 4 203 | 14,7 | 3,9 | 5,1 | 4 203 | 6,6 |
| d'une femme seule | 16,9 | 18,4 | 5 679 | 19,9 | 6,5 | 7,6 | 5 679 | 8,9 |
| d'un couple sans enfant | 23,4 | 24,5 | 7 325 | 25,7 | 18,1 | 20,3 | 14 650 | 22,9 |
| d'un couple avec enfant(s) ¹ | 36,4 | 31,6 | 7 427 | 26,0 | 55,4 | 50,8 | 28 579 | 44,6 |
| dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans | 29,1 | 25,0 | 6 061 | 21,3 | 45,8 | 41,8 | 24 093 | 37,6 |
| d'une famille monoparentale | 6,8 | 7,6 | 2 449 | 8,6 | 6,7 | 8,0 | 6 290 | 9,8 |
| dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans | 3,7 | 4,5 | 1 585 | 5,6 | 4,1 | 5,2 | 4 394 | 6,9 |
| Ménage complexe | 6,4 | 5,5 | 1 433 | 5,0 | 9,4 | 8,1 | 4 686 | 7,3 |
| dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans | 2,0 | 1,7 | 359 | 1,3 | 4,2 | 3,7 | 1 757 | 2,7 |
| Ensemble (en milliers) | 21 942 | 24 332 | 28 517 | 100,0 | 56 809 | 58 836 | 64 087 | 100,0 |

1. Une partie des couples avec enfant(s) sont des familles recomposées : un enfant au moins est né d'une union précédente de l'un des conjoints.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Note : les « enfants » sont pris en compte sans limite d'âge, les « enfants de moins de 18 ans » le sont en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart), 1999 et 2013 (exploitations complémentaires).

3. Familles avec enfant(s) de moins de 18 ans

| | Nombre de familles | | | Nombre d'enfants mineurs | | |
|---|--------------------|--------------|--------------|--------------------------|---------------|---------------|
| | 1990 | 1999 | 2013 | 1990 | 1999 | 2013 |
| | | | | | | |
| Couple avec enfant(s) | 6 700 | 6 339 | 6 242 | 12 591 | 11 664 | 11 349 |
| Famille monoparentale | 953 | 1 289 | 1 784 | 1 494 | 2 022 | 2 818 |
| Ensemble | 7 653 | 7 628 | 8 026 | 14 085 | 13 686 | 14 167 |
| Part des familles monoparentales (en %) | 12,4 | 16,9 | 22,2 | 10,6 | 14,8 | 19,9 |
| Part des familles mère-enfant(s) au sein des familles monoparentales (en %) | 88,5 | 87,7 | 84,3 | 89,2 | 88,3 | 85,3 |

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).

Note : certaines « familles » partagent le logement avec d'autres personnes, voire une autre famille (et font donc partie d'un « ménage complexe ») ; les chiffres présentés ici par type de famille diffèrent donc de ceux de la figure 2 par type de ménage. Une partie des couples avec enfant(s) sont des familles recomposées (voir note 1 de la figure 2).

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart), 1999 et 2013 (exploitations complémentaires).

2.3 Immigrés et descendants d'immigrés

En 2013, 5,8 millions d'**immigrés** vivent en France, soit 8,9 % de la population totale. L'immigration en France est un phénomène ancien : au début du XX^e siècle, 1,1 million d'immigrés résidaient en France métropolitaine ; ils étaient 2,3 millions en 1954 et 4,2 millions en 1990. Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés augmente à nouveau depuis 1999. Quatre immigrés sur dix présents en 2013 sont devenus français (40 %).

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. Depuis, la part des femmes est croissante, qu'il s'agisse de regroupement familial ou non. En 2013, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968. Elles sont majoritaires parmi les immigrés nés en Europe (à l'exception du Portugal) et, depuis peu, parmi ceux nés en Afrique hors Maghreb. Parmi les immigrés du Maghreb et de Turquie, les femmes sont minoritaires, même si leur part augmente depuis 1990.

Depuis 1975, les origines géographiques des immigrés présents en France se diversifient. La part des immigrés originaires d'Europe se réduit et atteint 37 % en 2013 (66 % en 1975). Cette baisse est notamment le fait des immigrés d'Espagne et d'Italie dont les effectifs diminuent en raison des décès ou des retours au pays. Depuis 1999, les origines des immigrés européens sont de plus en plus variées, avec une part croissante d'immigrés nés en Europe de l'Est ou au Royaume-Uni.

En 2013, 44 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,5 millions de personnes. Les personnes nées au Maghreb

représentent 30 % de l'ensemble des immigrés, proportion stable depuis les années 1980. L'immigration d'Afrique subsaharienne est plus récente et concerne surtout des pays autrefois sous administration française.

Enfin, 14 % des immigrés sont originaires d'Asie. La migration en provenance des pays d'Asie autres que le Cambodge, le Laos et le Vietnam s'est accrue sur la période récente, principalement depuis la Chine.

Nés en France, les **descendants d'immigrés** n'ont pas connu eux-mêmes la migration. En 2013, 6,8 millions de descendants d'immigrés vivent en France, soit 10 % de la population totale. La moitié des descendants d'immigrés sont nés en France de deux parents immigrés. Dans plus de neuf cas sur dix, les deux parents immigrés ont la même origine. En 2013, 54 % des descendants d'immigrés ont moins de trente ans.

L'origine des descendants d'immigrés, ainsi que leur âge, est logiquement liée à l'ancienneté des différentes vagues de migration en France. 48 % des descendants d'immigrés ont une origine européenne. Les descendants d'un parent venu d'Espagne ou d'Italie représentent 22 % de l'ensemble des descendants et sont plus âgés compte tenu de l'ancienneté de l'immigration en provenance de ces deux pays. Trois descendants d'immigrés sur dix ont au moins un parent originaire du Maghreb ; parmi ceux-ci, sept sur dix ont moins de trente ans. Entre 2008 et 2013, le nombre de descendants d'immigrés originaires d'Asie a progressé de 5,1 % en rythme annuel pour atteindre, en 2013, 9 % de l'ensemble des descendants. Les flux d'immigration plus récents en provenance d'Asie expliquent que 87 % de leurs descendants soient âgés de moins de trente ans. ■

Définitions

Immigrés : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

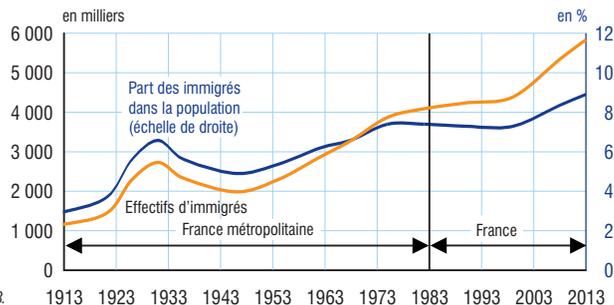
Descendant d'immigré(s) : un descendant d'immigré(s) est une personne née et résidant en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées (notamment celles qui ont migré avec leurs parents).

Pour en savoir plus

- « Pour comprendre... La mesure des populations étrangère et immigrée », *L'Insee en Bref*, avril 2016.
- « Les femmes immigrées installées en France depuis moins de dix ans », *Infos migrations* n° 77, DSED, juin 2015.
- « Les immigrés récemment arrivés en France », *Insee Première* n° 1524, novembre 2014.
- « Démographie des descendants d'immigrés », *Infos migrations* n° 66, DSED, avril 2014.
- *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Immigrés et descendants d'immigrés 2.3

1. Effectifs des immigrés et part dans la population



Champ : France métropolitaine de 1911 à 1982, France de 1983 à 2013.

Source : Insee, recensements de la population de 1911 à 2013.

2. Origine géographique des immigrés présents en France en 2013 et évolution entre 2008 et 2013

| | 2013 | | | | Évolution entre 2008 et 2013 | | |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| | Effectifs (en milliers) | Répartition des immigrés | Part des moins de 30 ans | Part des 60 ans ou plus | Effectifs (moyenne annuelle en %) | Part des moins de 30 ans (en points) | Part des 60 ans ou plus (en points) |
| Europe | 2 124 | 36,5 | 17,4 | 36,1 | 0,9 | 3,5 | -1,9 |
| Espagne | 245 | 4,2 | 10,2 | 53,5 | -0,9 | 5,3 | -2,7 |
| Italie | 289 | 5,0 | 8,4 | 63,9 | -1,8 | 4,2 | -2,2 |
| Portugal | 608 | 10,4 | 12,1 | 30,1 | 0,8 | 2,6 | 3,3 |
| Autres pays de l'UE27 | 709 | 12,2 | 21,8 | 30,4 | 1,7 | 1,5 | -2,1 |
| Autres pays d'Europe | 273 | 4,7 | 34,2 | 19,0 | 4,2 | 3,1 | -2,9 |
| Afrique | 2 541 | 43,5 | 20,7 | 19,9 | 2,2 | -0,9 | 1,4 |
| Algérie | 760 | 13,0 | 16,2 | 27,4 | 1,2 | -0,3 | -0,1 |
| Maroc | 709 | 12,2 | 17,8 | 22,1 | 1,6 | -3,0 | 4,4 |
| Tunisie | 259 | 4,4 | 17,1 | 26,2 | 1,9 | 1,2 | 1,0 |
| Autres pays d'Afrique | 813 | 13,9 | 28,5 | 8,9 | 3,8 | -1,2 | 1,6 |
| Asie | 841 | 14,4 | 24,1 | 14,1 | 2,0 | -2,1 | 2,2 |
| Turquie | 249 | 4,3 | 20,9 | 13,4 | 0,8 | -5,4 | 2,9 |
| Cambodge, Laos, Vietnam | 161 | 2,8 | 12,5 | 25,0 | -0,3 | -1,5 | 4,8 |
| Chine | 100 | 1,7 | 43,0 | 5,7 | 4,3 | -2,0 | 0,2 |
| Autres pays d'Asie | 331 | 5,6 | 26,5 | 11,8 | 3,6 | -1,4 | 1,8 |
| Amérique, Océanie | 329 | 5,6 | 33,8 | 11,0 | 3,0 | -1,8 | 1,5 |
| Ensemble | 5 835 | 100,0 | 20,7 | 24,5 | 1,7 | 0,7 | 0,0 |

Champ : France.

Lecture : entre 2008 et 2013, les effectifs d'immigrés originaires d'Europe ont augmenté de 0,9 % en moyenne annuelle ; entre 2008 et 2013, la part d'immigrés âgés de moins de trente ans originaires d'Europe a augmenté de 3,5 points.

Source : Insee, recensements de la population de 2008 et 2013.

3. Origine géographique des descendants d'immigrés en 2013 et évolution entre 2008 et 2013

| | 2013 | | | Évolution des effectifs entre 2008 et 2013 (moyenne annuelle en %) |
|--------------------------|-------------------------|------------------------------------|---------------------------------|--|
| | Effectifs (en milliers) | Répartition des descendants (en %) | Part des moins de 30 ans (en %) | |
| Europe | 3 260 | 47,7 | 27,6 | 0,3 |
| Espagne | 550 | 8,1 | 17,7 | 0,1 |
| Italie | 920 | 13,5 | 10,8 | 0,3 |
| Portugal | 680 | 9,9 | 57,3 | 0,8 |
| Autres pays de l'UE27 | 870 | 12,7 | 25,7 | 0,1 |
| Autres pays d'Europe | 240 | 3,5 | 37,8 | 0,8 |
| Afrique | 2 740 | 40,0 | 75,7 | 4,4 |
| Algérie | 1 040 | 15,1 | 63,9 | 4,5 |
| Maroc | 700 | 10,2 | 81,6 | 2,8 |
| Tunisie | 290 | 4,3 | 73,8 | 3,1 |
| Autres pays d'Afrique | 710 | 10,4 | 88,0 | 6,4 |
| Asie | 640 | 9,4 | 87,1 | 5,1 |
| Turquie | 290 | 4,2 | 88,6 | 9,3 |
| Autres pays d'Asie | 350 | 5,2 | 85,9 | 2,3 |
| Amérique, Océanie | 200 | 2,9 | 82,2 | 9,7 |
| Ensemble | 6 840 | 100,0 | 54,0 | 2,5 |

Champ : France.

Note : le pays d'origine est le pays de naissance du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Lorsque les deux parents sont immigrés, on retient l'origine du père.

Lecture : entre 2008 et 2013, le nombre de descendants d'immigrés originaires d'Europe a augmenté de 0,3 % en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008 et 2013.

2.4 Femmes et hommes

Au 1^{er} janvier 2016, les femmes représentent 51,5 % de la population en France : elles sont deux millions de plus que les hommes. Les garçons sont cependant plus nombreux que les filles à la naissance et le demeurent jusqu'à 23 ans : ils représentent ainsi 51,1 % des moins de 24 ans. Mais à partir de 24 ans, le rapport s'inverse et l'écart se creuse progressivement en faveur des femmes. Les hommes deviennent largement minoritaires aux âges avancés : ils représentent seulement 42,7 % de la population des 65 ans ou plus et 38,3 % des 75 ans ou plus. Début 2016, 18 000 femmes sont centenaires en France, contre seulement 3 500 hommes.

Femmes et hommes se différencient par leurs modes de cohabitation. Ces écarts reflètent des effets liés en partie à l'âge et en partie aux différences de comportements familiaux et sociaux entre hommes et femmes. Ainsi, parmi les 30-59 ans, les femmes vivent moins souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (50 % contre 52 %) et sont également moins souvent seules dans leur logement (12 % contre 17 %). En revanche, elles sont bien plus souvent à la tête d'une famille monoparentale : en 2013, cette configuration familiale concerne 13 % d'entre elles contre seulement 3 % des hommes de cette tranche d'âge.

Au fil des générations, la durée de la scolarité s'allonge pour les hommes comme pour les femmes. Si, depuis la génération 1958-1967, les femmes finissent en moyenne leurs études légèrement plus tard que les hommes, l'écart est ténu et tend même à se réduire entre les générations 1978-1988 et 1958-1967. L'allongement de la durée des études entraîne un report de l'âge d'entrée dans la vie active pour les femmes comme pour les hommes. Toutes générations confondues, les femmes accèdent à un **premier emploi** un peu plus tardivement que les hommes, mais l'écart tend à se réduire au fil des

générations. Pour la génération 1948-1957, l'**âge médian** du premier emploi est de 17,3 ans pour les femmes contre 16,8 ans pour les hommes. Pour la génération 1978-1988, il atteint 19,9 ans pour les premières contre 19,6 ans pour les seconds.

À l'inverse, les grandes étapes qui jalonnent la constitution de sa propre famille (départ du foyer parental, première cohabitation et premier enfant) arrivent en général plus tôt pour les femmes que pour les hommes. Dans ce domaine, les parcours des femmes et des hommes évoluent de façon parallèle au fil des générations.

Entre les générations 1948-1957 et 1968-1977, la tendance est au report des grandes étapes de la constitution d'une famille. L'âge du départ du foyer parental s'élève légèrement, pour les femmes comme pour les hommes. La hausse est plus nette en ce qui concerne les âges médians à la **première cohabitation** avec un conjoint et à la naissance du premier enfant. Par exemple, entre les générations 1948-1957 et 1968-1977, l'âge médian à la naissance du premier enfant passe de 23,8 à 28,2 ans pour les femmes et de 27,0 à 31,5 ans pour les hommes. Cependant, les écarts d'âge médian entre femmes et hommes ne se réduisent pas.

Par rapport à la génération 1968-1977, la génération 1978-1988 se démarque par la constitution d'une vie familiale légèrement plus précoce : baisse de l'âge médian de la première relation amoureuse importante, du départ du foyer parental ou encore de la première cohabitation avec un conjoint. Là encore, cette évolution concerne autant les femmes que les hommes et les écarts selon le sexe se maintiennent. Pour la génération 1978-1988, la moitié des hommes déclarent ne pas avoir connu de relation amoureuse importante avant 20 ans, contre 18 ans pour les femmes ; la moitié des hommes n'ont jamais vécu en couple à 25 ans, contre 23 ans pour les femmes. ■

Définitions

Le **premier emploi** correspond au fait d'avoir travaillé au moins trois mois consécutifs (y compris les personnes en apprentissage).

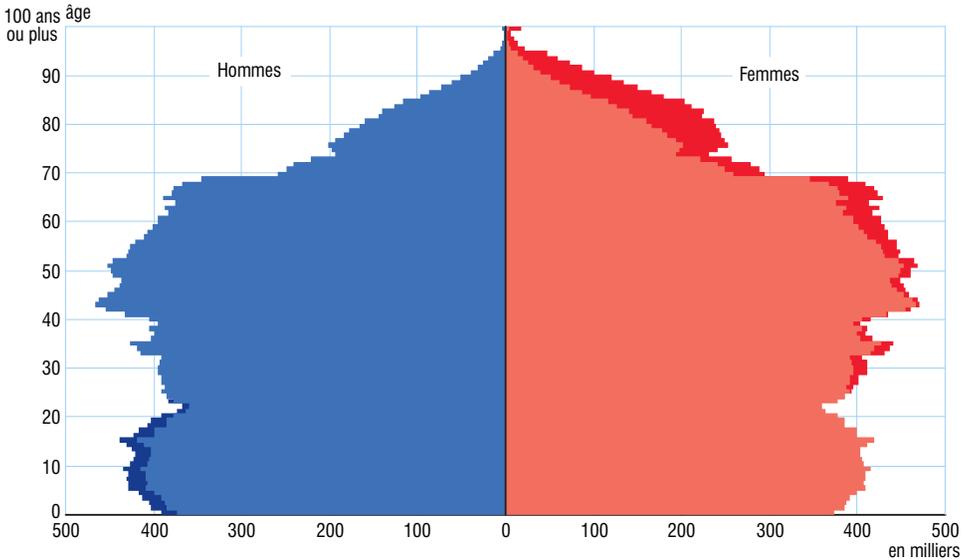
L'**âge médian** est l'âge auquel 50 % de la population considérée a déjà vécu une étape. Donc 50 % vivront cette étape après l'âge médian ou ne la vivront jamais.

La **première cohabitation** en couple désigne la première vie en couple dans un même logement.

Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité », *Insee Première* n° 1585, mars 2016.
- *Couples et familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *Insee Première* n° 1539, mars 2015.
- « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* n° 1419, octobre 2012.

1. Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2016

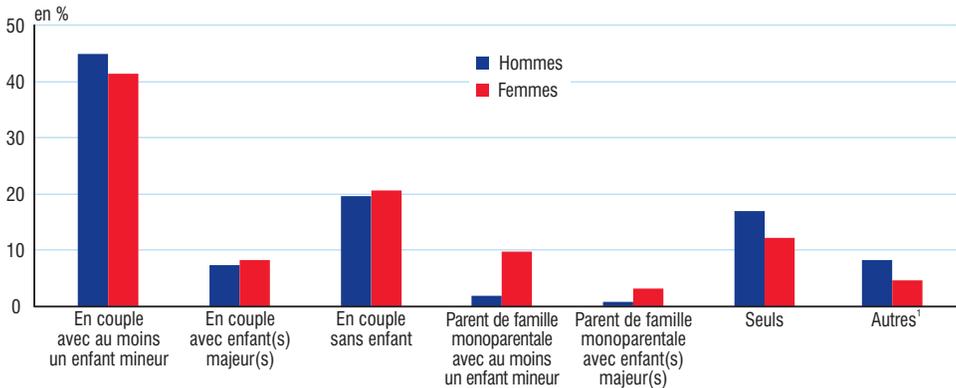


Champ : France.

Note : les parties en bleu foncé et en rouge foncé correspondent aux excédents hommes-femmes.

Source : Insee, estimations de population (résultats arrêtés début 2016).

2. Mode de cohabitation selon le sexe à 30-59 ans en 2013



1. Autres modes de cohabitation au sein des ménages : colocalitaires, grands-parents et petits-enfants, frères et sœurs, etc.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 30 à 59 ans, population des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

3. Âges médians des différentes étapes du début de la vie adulte

| | en années | | | | | | | |
|--|----------------------|--------|----------------------|--------|----------------------|--------|----------------------|--------|
| | Génération 1948-1957 | | Génération 1958-1967 | | Génération 1968-1977 | | Génération 1978-1988 | |
| | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes |
| Fin des études | 16,5 | 16,8 | 17,8 | 17,5 | 19,3 | 19,2 | 19,8 | 19,7 |
| Premier travail | 17,3 | 16,8 | 18,6 | 17,7 | 20,0 | 19,3 | 19,9 | 19,6 |
| Première relation amoureuse importante | 19,0 | 21,0 | 18,9 | 21,2 | 18,8 | 20,8 | 18,4 | 20,2 |
| Premier départ du foyer parental | 19,5 | 21,0 | 19,5 | 20,8 | 20,1 | 21,5 | 19,6 | 20,9 |
| Première cohabitation | 21,4 | 23,5 | 21,9 | 24,5 | 22,7 | 25,4 | 22,5 | 24,9 |
| Premier enfant ¹ | 23,8 | 27,0 | 26,6 | 29,8 | 28,2 | 31,5 | /// | /// |

1. L'âge médian n'est pas renseigné pour la génération 1978-1988 car plus de la moitié des personnes n'ont pas encore d'enfant au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 65 ans en 2013.

Lecture : 50 % des hommes nés entre 1968 et 1977 ont eu leur premier enfant avant 31,5 ans.

Source : Ined-Insee, Épic, 2013-2014.

2.5 Enfants - Population scolaire des 1^{er} et 2nd degrés

À la rentrée 2015, en France, la **population scolarisée** dans les premier et second degrés s'élève à 12,8 millions, soit une hausse de 100 000 par rapport à la rentrée 2000. Cette augmentation est portée par le premier degré, les effectifs d'élèves et d'apprentis dans le second degré étant en baisse à l'exception du second cycle général et technologique. Au collège, cette diminution d'effectif résulte de la forte baisse des taux de redoublement. Dans le second cycle professionnel, la baisse des effectifs s'explique par la **réforme de la voie professionnelle** engagée en 2008, qui a réduit la durée de formation pour obtenir le baccalauréat.

À la fin du collège, les élèves peuvent poursuivre leurs études dans la voie générale et technologique, dans la voie professionnelle ou encore en apprentissage. Ce palier d'orientation a pour effet de réduire très fortement la mixité sociale au lycée : si en moyenne au collège, 37 % des élèves appartiennent à un milieu social défavorisé (parents ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs), ils ne sont plus que 26 % en voie générale et technologique, alors qu'ils représentent plus de la moitié des effectifs dans la voie professionnelle. En CAP, plus de 60 % des élèves sont issus d'un milieu social défavorisé.

Les filles s'orientent plus fréquemment en lycée général et technologique que les garçons : elles représentent 54 % des effectifs de la voie générale contre 43 % en voie professionnelle.

Le **taux de scolarisation** global des enfants âgés de 2 à 17 ans à la rentrée 2014 est de 92,9 % et varie peu par rapport à la rentrée précédente (+ 0,1 point). Même si la scolarité est obligatoire en France à partir de 6 ans, la plupart des

enfants sont déjà scolarisés bien avant, pour certains dès 2 ans. En 2014, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans atteint 11,8 %. Ce taux, qui s'élevait à 34,6 % en 1999, a été divisé par trois entre 1999 et 2012. À la rentrée 2013, il augmente pour la première fois depuis dix ans, en raison d'un changement de politique éducative plus favorable à la scolarisation à cet âge, notamment dans les zones les plus défavorisées, et se stabilise à la rentrée 2014. À partir de 3 ans, pratiquement tous les enfants sont scolarisés.

À 11 ans, **âge** théorique d'entrée en sixième, 12,5 % des enfants sont encore scolarisés dans le premier degré. Cette proportion baisse depuis plusieurs années à la suite des politiques éducatives visant à limiter les redoublements dès le primaire.

À 14 ans, les filles sont plus fréquemment en troisième que les garçons (78 % contre 72 %). À cet âge, 17 % des garçons sont encore en quatrième, soit quatre points de plus que les filles. Par ailleurs, les garçons suivent un peu plus souvent un enseignement adapté.

À 17 ans, le type d'enseignement suivi diffère selon le sexe du fait de l'orientation prise à 16 ans. L'enseignement général ou technologique, soit en première soit en terminale, est dominant pour les deux sexes, mais les garçons sont beaucoup plus souvent que les filles dans une filière professionnelle (40 % contre 30 %), qu'elle soit suivie par la voie scolaire ou par celle de l'apprentissage. 48 % des filles sont en terminale générale ou technologique contre 36 % des garçons. Enfin, les garçons sont un peu plus fréquemment non scolarisés que les filles (respectivement 9 % et 7 %). ■

Définitions

Population scolarisée : elle comprend les élèves et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture ou de la santé).

La **réforme de la voie professionnelle**, entamée en 2008 et achevée en 2012, avait pour objectif de conduire davantage de jeunes à une qualification de niveau baccalauréat. Cela s'est traduit par la mise en place du baccalauréat en trois ans, directement après la classe de troisième, en remplacement du cursus en quatre ans « BEP puis baccalauréat professionnel en deux ans ».

Le **taux de scolarisation**, pour une population d'une tranche d'âge donnée, correspond au rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge et l'effectif de la population totale correspondante. L'**âge** est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École* n° 26, Depp, octobre 2016.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2016, en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- Voir *fiches 2.6, 5.5 et 6.2*.

Enfants - Population scolaire des 1^{er} et 2nd degrés 2.5

1. Population scolaire des 1^{er} et 2nd degrés par niveau

| | Retournée 2000 | | Retournée 2015 | | |
|---|----------------------------|----------------------------|--------------------------|--|---------------------------------------|
| | Effectifs (en milliers) | Effectifs (en milliers) | Part de filles (en %) | Origine sociale très favorisée (en %) | Origine sociale défavorisée (en %) |
| Premier degré | 6 552 | 6 805 | 48,9 | ... | ... |
| Second degré – Éducation nationale | 5 614 | 5 536 | 49,6 | 24,1 | 35,4 |
| 1 ^{er} cycle (collèges), y c. Segpa ¹ | 3 408 | 3 319 | 48,9 | 23,1 | 36,7 |
| 2 nd cycle général et technologique (LEGT) | 1 502 | 1 551 | 53,8 | 32,7 | 25,6 |
| 2 nd cycle professionnel (LP) | 705 | 667 | 43,1 | 8,5 | 52,6 |
| <i>dont : bac professionnel (y c. BMA²)</i> | 175 | 538 | 43,7 | 9,2 | 50,6 |
| CAP | 77 | 117 | 41,5 | 5,1 | 62,9 |
| BEP | 445 | | | | |
| Enseignement scolaire relevant d'autres ministères³ | 233 | 216 | 46,4 | ... | ... |
| Apprentissage dans le secondaire⁴ | 325 | 267 | 28,8 | ... | ... |
| Ensemble | 12 724 | 12 824 | 48,7 | ... | ... |

1. En 2000, 5 300 élèves de sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) préparaient un CAP, ces formations ont été fermées à la rentrée 2010.

2. Brevet des métiers d'art.

3. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements médico-sociaux et hospitaliers).

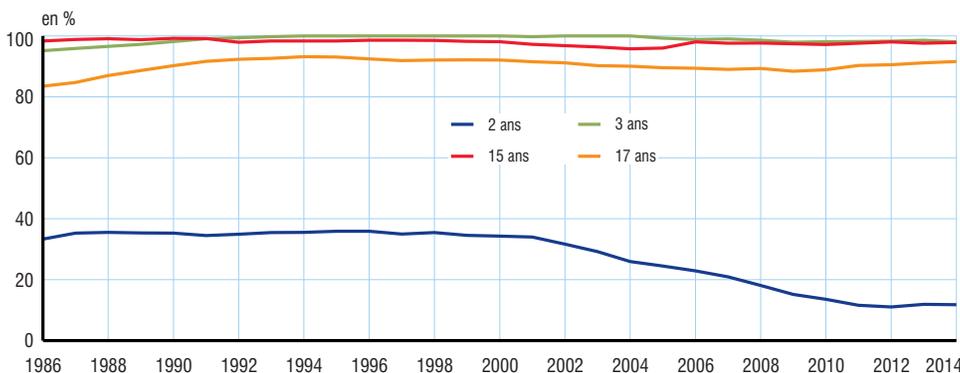
4. Y compris pré-apprentis en CFA, données provisoires pour 2015.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2011.

Lecture : 8,5 % des élèves du 2nd cycle professionnel sont d'origine sociale très favorisée (parents cadres ou enseignants) et 52,6 % sont d'origine sociale défavorisée (parents ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs).

Source : Depp.

2. Taux de scolarisation selon l'âge

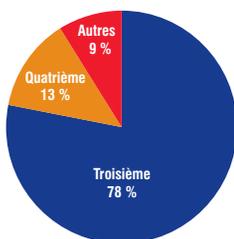


Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France (hors Mayotte) depuis 1999.

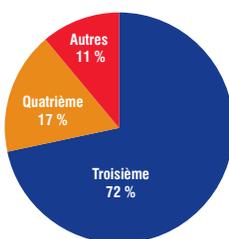
Sources : MENESR-DEPP, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

3. Taux de scolarisation des filles et des garçons de 14 et 17 ans en 2014-2015

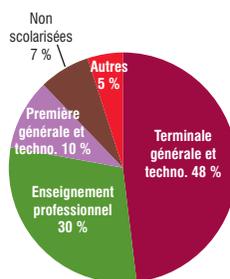
a. Filles de 14 ans



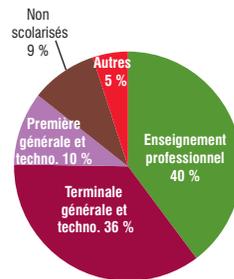
b. Garçons de 14 ans



c. Filles de 17 ans



d. Garçons de 17 ans



Champ : France (hors Mayotte), enseignement public et privé.

Sources : MENESR-DEPP, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

2.6 Jeunes de 18 à 29 ans

À u 1^{er} janvier 2016, 9,3 millions de personnes résidant en France ont entre 18 et 29 ans, soit 14 % de la population. La part de ces jeunes adultes encore en études varie avec l'âge. À la rentrée 2014, le **taux de scolarisation** à 18 ans dépasse 77 %, toutes formations confondues. Il a atteint un pic en 1995 (84,8 %) du fait d'une forte progression de la poursuite d'études dans le second cycle général et technologique jusqu'au baccalauréat. Il a régulièrement diminué au cours des dix années suivantes pour ensuite varier entre 76 % et 78 %. Du fait d'une politique volontariste de baisse des redoublements dans l'enseignement secondaire, les jeunes arrivent plus souvent « à l'heure », c'est-à-dire l'année de leurs 18 ans, au baccalauréat et ceux qui ne poursuivent pas d'études s'insèrent plus tôt sur le marché du travail.

Après 18 ans, le taux de scolarisation toutes formations confondues baisse sensiblement avec l'âge. À 21 ans, il atteint ainsi 43,4 % à la rentrée 2014. Il a fortement augmenté entre 1986 et 1995, en lien avec le développement de l'accès à l'**enseignement supérieur** y compris l'**apprentissage**, mais a cessé de progresser depuis cette date. À 25 ans, 11,3 % des jeunes sont toujours en études, essentiellement dans l'enseignement supérieur. À 29 ans, c'est le cas encore de 2,8 % (dont près d'un sur quatre est en master, un sur cinq en doctorat, un sur six en études de médecine). Ce taux est stable depuis plus de 25 ans.

Au total, en 2015, entre 18 et 24 ans, 51,2 % des jeunes femmes et 46,4 % des jeunes hommes sont en études initiales (cumulées ou non avec un emploi), et encore 6,4 % (femmes comme hommes) entre 25 et 29 ans. Une partie des jeunes cumule à la fois emploi et études : en 2015, environ 10 % des 18 à 24 ans et 3 % des 25 à 29 ans, hommes comme femmes, sont dans ce cas. La part des jeunes occupant un emploi

(hors cumul avec les études) augmente avec l'âge : elle atteint 13 % pour les 18-20 ans, 43 % pour les 21-24 ans et 70 % pour les 25-29 ans. Hors cumul avec les études, entre 18 et 24 ans, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes, car celles-ci poursuivent plus fréquemment leurs études initiales. Entre 25 et 29 ans, la proportion d'hommes en emploi (hors cumul) est de 10 points supérieure à celles des femmes, qui sont pour leur part 18 % à être inactives, contre 6 % des hommes.

En 2015-2016, plus de 2 550 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France. La croissance du nombre d'étudiants depuis 15 ans (+ 390 000 inscriptions) a essentiellement été portée par les écoles de commerce, les formations d'ingénieurs, et les écoles artistiques, paramédicales et sociales. Les inscriptions à l'université restent néanmoins dominantes (62 %), le plus souvent dans des filières générales, notamment en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales ou en sciences, mais aussi en santé. En dehors de l'université, les sections de techniciens supérieurs (STS) et formations assimilées regroupent 10 % des effectifs.

Si 55 % des étudiants sont des femmes, leur part dans les différentes filières reste inégale : moins de 30 % des étudiants en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et dans les formations d'ingénieurs, mais plus de 80 % dans les écoles paramédicales et sociales. Les filières se différencient aussi par l'origine sociale des étudiants : si un tiers des étudiants en STS sont d'origine défavorisée, c'est le cas de moins de 10 % des étudiants dans les formations d'ingénieurs (hors universités), les écoles de commerce, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les formations artistiques et de journalisme. ■

Définitions

L'âge est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Le **taux de scolarisation**, pour une population d'une tranche d'âge donnée, correspond au rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante.

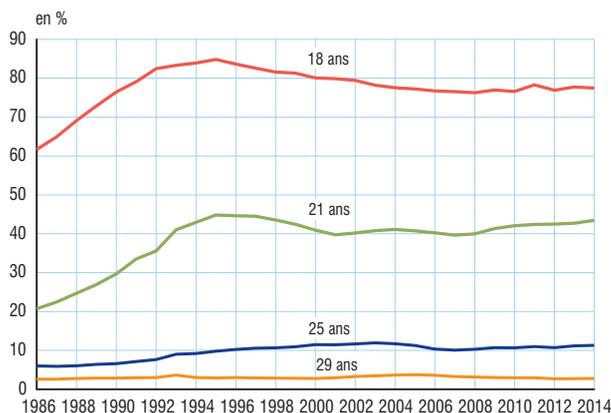
Apprentissage : tous niveaux, y compris pré-apprentis des centres de formation d'apprentis, apprentissage dans le supérieur et apprentissage agricole.

Enseignement supérieur : les établissements universitaires, les CPGE, les STS et les autres établissements d'enseignement post-baccalauréat.

Pour en savoir plus

- « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche », édition 2016, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2015-2016, *note Flash* n° 10, MENESR-SIES, août 2016.
- Voir *fiches 2.5, 5.5 et 6.2*.

1. Taux de scolarisation de la population de 18 à 29 ans



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France (hors Mayotte) à partir de 1999, enseignement public et privé.

Note : les données 2013 et 2014 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement.

Sources : MENESR-DEPP ; MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

2. Situation vis-à-vis de l'activité au sens du BIT des 18-29 ans par âge et sexe en 2015

| | Hommes | | | Femmes | | |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 18-20 ans | 21-24 ans | 25-29 ans | 18-20 ans | 21-24 ans | 25-29 ans |
| En études initiales | 55,7 | 20,7 | 3,2 | 62,0 | 26,3 | 3,4 |
| Cumul études-emploi | 10,0 | 10,0 | 3,1 | 9,7 | 9,7 | 3,2 |
| En emploi | 14,1 | 46,0 | 75,3 | 11,2 | 40,4 | 65,4 |
| Au chômage au sens du BIT | 10,8 | 14,6 | 12,3 | 7,8 | 10,8 | 10,2 |
| Inactivité (hors études initiales) | 9,3 | 8,7 | 6,0 | 9,3 | 12,8 | 17,8 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 18 à 29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

3. Effectifs de l'enseignement supérieur en 2015-2016

| | 2000-2001 | 2015-2016 | Part des femmes en 2015 (en %) | Origine sociale des étudiants français en 2015 ¹ (en %) | |
|--|-------------------------|----------------|--------------------------------|--|-----------------|
| | Effectifs (en milliers) | | | « favorisée » | « défavorisée » |
| Universités | 1 396,8 | 1 593,2 | 56,8 | 33,9 | 18,9 |
| Préparation au DUT | 119,2 | 116,2 | 39,5 | 30,6 | 19,6 |
| Droit, sciences politiques | 179,4 | 207,5 | 64,8 | 37,3 | 17,4 |
| Économie, AES | 164,5 | 194,2 | 53,3 | 28,7 | 23,4 |
| Arts, lettres, langues, SHS | 480,7 | 496,3 | 69,7 | 28,3 | 21,5 |
| STAPS | 45,1 | 53,5 | 28,9 | 27,5 | 21,2 |
| Santé | 140,7 | 223,5 | 63,9 | 48,5 | 11,1 |
| Sciences | 243,9 | 273,4 | 39,9 | 35,1 | 18,7 |
| Formations d'ingénieurs | 23,2 | 28,5 | 28,0 | 41,1 | 14,0 |
| Formations d'ingénieurs hors université ² | 73,2 | 118,0 | 26,8 | 54,2 | 7,6 |
| Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité | 63,4 | 136,2 | 49,9 | 51,5 | 6,2 |
| Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme | 52,1 | 73,0 | 59,0 | 40,3 | 6,8 |
| Écoles paramédicales et sociales ³ | 93,4 | 135,4 | 84,5 | 23,9 | 19,0 |
| CPGE et prépas intégrées | 73,8 | 95,0 | 40,9 | 53,1 | 9,7 |
| STS et assimilés | 238,9 | 256,1 | 49,6 | 16,0 | 33,4 |
| Autres écoles et formations ⁴ | 168,7 | 144,2 | 53,5 | 45,4 | 12,0 |
| Ensemble | 2 160,3 | 2 551,1 | 55,1 | 34,3 | 18,7 |

1. Les proportions sont calculées en excluant les étudiants pour lesquels l'origine n'est pas renseignée, soit 16 % d'entre eux en moyenne. Cette proportion est inférieure à 20 % sauf dans les écoles de commerce (40 %), les autres écoles et formations (41 %) et les écoles artistiques (65 %).

Une origine sociale favorisée correspond au groupe socioprofessionnel « cadres et professions intellectuelles supérieures », défavorisée aux groupes socioprofessionnels « ouvriers » et « inactifs ».

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

3. Données 2014 reconduites en 2015 pour les formations paramédicales et sociales.

4. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles vétérinaires, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc. En 2000, les étudiants des IUFM sont aussi comptabilisés dans cette catégorie, tandis que les étudiants des ESPE en 2015 sont inclus dans les effectifs universitaires.

Champ : France.

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE, enquêtes sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités ; MENESR-DEPP, données sur les STS et CPGE ; enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2.7 Seniors

À u 1^{er} janvier 2016, 12,5 millions de personnes résidant en France ont 65 ans ou plus, soit 18,8 % de la population. Cette proportion a progressé de quatre points en 20 ans, et place la France dans la moyenne de l'Union européenne. 57 % des seniors sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge : elles représentent 52 % des personnes de 65 ans, mais les deux tiers à 85 ans et les trois quarts à 95 ans.

La vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors (96 % des hommes et 93 % des femmes en 2013), y compris aux âges les plus avancés. Toutefois, des changements en matière de cohabitation accompagnent l'avancée en âge, avec des différences importantes entre hommes et femmes. Les femmes, davantage touchées par le veuvage, sont de plus en plus nombreuses à vivre seules à leur domicile : une sur quatre à 65 ans, 38 % à 75 ans et plus d'une sur deux à 85 ans. Aux mêmes âges, cette part ne varie que de 16 % à 25 % pour les hommes, leur mode de cohabitation majoritaire restant la vie en couple (trois sur quatre à 65 ans et 75 ans, et deux sur trois à 85 ans). Les hommes sont deux fois moins souvent que les femmes amenés à vivre en ménage avec d'autres personnes que leur conjoint(e). L'hébergement en institution, plus fréquent pour les femmes, concerne une minorité de seniors à tous les âges (sauf au-delà de 97 ans pour les femmes). Il progresse avec l'âge à partir de 80 ans : à 95 ans, 26 % des hommes et 42 % des femmes vivent en institution contre respectivement 4 % et 5 % à 80 ans. L'âge à l'entrée en institution était en moyenne de 84 ans et 5 mois en 2011.

L'avancée en âge augmente le risque de perte d'autonomie des personnes. Elle découle

naturellement d'une dégradation de leur état de santé, mais dépend également de leur environnement – aménagement du logement par exemple – pour faire face aux limitations fonctionnelles et aux restrictions d'activité qu'elles subissent. Le niveau d'autonomie peut être mesuré à l'aide de différents indicateurs, dont le **groupe iso-ressources (GIR)**, qui détermine le droit à l'**allocation personnalisée à l'autonomie (APA)** et permet de définir les **personnes âgées dépendantes**.

Sous l'effet du vieillissement de la population, la proportion de personnes dépendantes tend à augmenter dans le temps, mais les seniors sont dans l'ensemble autonomes jusqu'à un âge avancé. La part des bénéficiaires de l'APA augmente fortement à partir de 75 ans : d'environ 3 % entre 70 et 74 ans, elle passe à 6 % pour les 75 à 79 ans, 13,5 % pour les 80 à 84 ans et près de deux sur cinq à partir de 85 ans. Aux âges avancés, les femmes sont beaucoup plus fréquemment dans des situations de dépendance reconnues que les hommes, puisque 12 % d'entre elles perçoivent l'APA entre 75 et 84 ans et 43 % après 85 ans, contre respectivement 7 % et 26 % de leurs homologues masculins.

À tous les âges, les personnes hébergées en institution sont plus souvent bénéficiaires de l'APA que celles vivant à domicile. Il n'y a que pour les femmes de 85 ans ou plus que la part des bénéficiaires de l'APA est la même à domicile et en institution. De plus, six résidents en établissements sur dix sont fortement dépendants (GIR 1 et 2). *A contrario*, la dépendance forte concerne moins d'une personne dépendante sur cinq vivant à domicile. ■

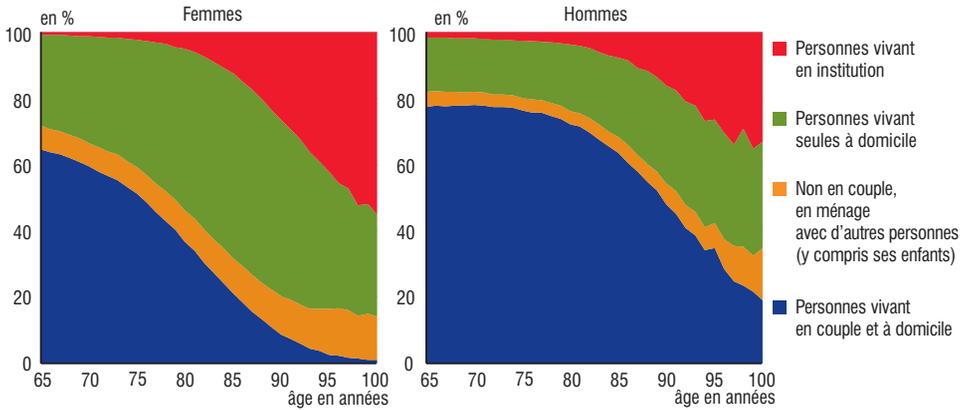
Définitions

Le **groupe iso-ressources (GIR)** est un indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome) et résultant de l'évaluation par un professionnel (médecin, infirmier ou travailleur social). Est considérée comme **personne âgée dépendante** toute personne de 60 ans ou plus classée dans les GIR 1 à 4, ainsi reconnue comme ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'autonomie). À ce titre, elle se voit accorder le droit à l'**allocation personnalisée à l'autonomie (APA)** qui couvre une partie du coût d'une aide humaine pour les activités de la vie courante.

Pour en savoir plus

- « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2014 », *document de travail Série statistiques* n° 200, Drees, août 2016.
- « Aide sociale à l'hébergement et allocation personnalisée d'autonomie en 2011 : profil des bénéficiaires en établissement », *Études et Résultats* n° 909, Drees, mars 2015.
- « 693 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et Résultats* n° 899, Drees, décembre 2014.

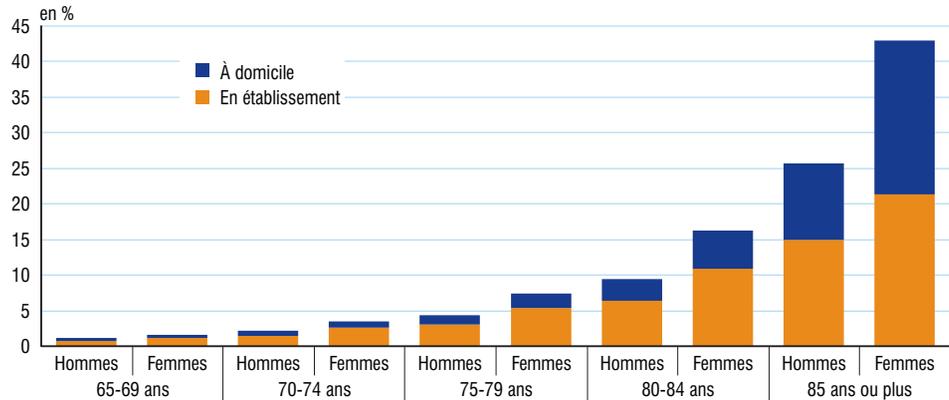
1. Mode de cohabitation des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2013



Champ : France, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

2. Part des bénéficiaires de l'APA selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence au 31 décembre 2013



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Lecture : au 31 décembre 2013, 21,3 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA et vivent en établissement et 21,7 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA et vivent à leur domicile. Au total, 43 % des femmes de 85 ans ou plus bénéficient de l'APA.

Sources : Drees, enquête annuelle sur l'aide sociale 2013 ; Insee, estimations de population.

3. Répartition par GIR des bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissement au 31 décembre 2013

| | | | | | en % |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | GIR 1 | GIR 2 | GIR 3 | GIR 4 | Ensemble |
| En établissement | | | | | |
| 65-69 ans | 14,4 | 37,1 | 19,6 | 28,9 | 100,0 |
| 70-74 ans | 16,1 | 39,9 | 19,1 | 24,9 | 100,0 |
| 75-79 ans | 18,2 | 41,7 | 17,4 | 22,7 | 100,0 |
| 80-84 ans | 18,4 | 43,1 | 17,0 | 21,5 | 100,0 |
| 85 ans ou plus | 19,3 | 40,8 | 17,5 | 22,4 | 100,0 |
| Ensemble | 18,8 | 41,1 | 17,5 | 22,6 | 100,0 |
| À domicile | | | | | |
| 65-69 ans | 1,5 | 14,0 | 18,0 | 66,6 | 100,0 |
| 70-74 ans | 2,0 | 15,8 | 19,0 | 63,3 | 100,0 |
| 75-79 ans | 2,2 | 15,7 | 19,3 | 62,8 | 100,0 |
| 80-84 ans | 2,2 | 15,4 | 20,5 | 61,9 | 100,0 |
| 85 ans ou plus | 2,7 | 18,3 | 24,5 | 54,5 | 100,0 |
| Ensemble | 2,4 | 16,9 | 22,1 | 58,6 | 100,0 |

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Drees, enquête annuelle sur l'aide sociale 2013.